



Retrouvez tous les bulletins municipaux en ligne, sur le site de la commune "ville-thezyglimont.fr"

BULLETIN D'INFORMATION - MAI 2021

ACTUALITE COMMUNALE

En raison d'une mobilité professionnelle extra-départementale, monsieur Thomas Mullier, 3^{ème} maire-adjoint, a dû présenter sa démission.

L'ensemble du conseil municipal lui présente ses meilleurs vœux de réussite dans son nouveau projet.

CEREMONIE DU 8 MAI

En raison du contexte sanitaire, le choix a été fait, cette année encore, de ne pas réaliser de cérémonie publique dans le cadre des commémorations du 8 mai 1945. Une gerbe sera néanmoins déposée en comité restreint par vos élus.

NUISANCES SONORES

Nous vous rappelons qu'un arrêté préfectoral, du 20 juin 2005, régit, pour les particuliers, les jours et horaires d'utilisation d'appareils ou outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, tronçonneuse...).

Les travaux utilisant ce genre d'outillage ne peuvent être réalisés que :

- ✓ Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- ✓ Les samedis : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- ✓ Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Plusieurs points d'apports volontaires existent au sein de la commune pour la collecte de vêtements usagés, papiers, verres et déchets verts. Toutefois, force est de constater le **manque de civisme** de certains utilisateurs. Aussi, il semble important de rappeler les règles élémentaires de bonne utilisation de ces points :

- pour la benne à déchets verts : elle ne doit contenir **que** des déchets verts (tonte de pelouse, taille de haie, branchages dont le diamètre ne doit pas excéder 25cm, feuilles mortes...). Les déchets végétaux doivent être déposés en vrac dans la benne. **Merci donc de ne pas y déposer de sacs plastiques, poussettes usagées ou tentes de camping hors d'usage...**

- pour les autres points d'apports volontaires : merci de faire preuve de civisme, par exemple, en ne déposant pas de bouteilles vides au pied de la collecte de verre ou en ne provoquant pas le bourrage de la collecte de vêtements avec une couette.

FRELONS ASIATIQUES

Face au succès de l'opération d'aide à la confection de pièges à frelons asiatiques du 17 avril dernier, une seconde opération du même genre est prévue le 08 mai 2021 de 10h30 à 12h00 face à la salle polyvalente.

Pour cela, munissez-vous d'une bouteille d'eau minérale vide (1,5 litre ou 2 litres) en plastique et rejoignez-nous à la salle des fêtes : nous l'équiperons d'un bouchon-piège TAP-TRAP à fixer à son goulot.

Nous mettrons également à votre disposition le mélange préconisé (100ml de bière, 50ml vin blanc, 100 ml de sirop de cassis) à verser dans le piège afin d'attirer les frelons asiatiques. La recette vous sera délivrée et nous pourrons vous donner les conseils requis en cas de présence d'un nid dans votre jardin.

En cas de découverte d'un nid, merci de le signaler soit en mairie, ou par téléphone (03.22.34.01.47), ou par mail (mairie.thezy-glimont@amiens-metropole.com) (avec photo, localisation et taille du nid)

5^{EME} CLASSE

L'inspection d'académie a informé la municipalité qu'une 5^{ème} classe allait ouvrir au sein du SISCO Hailles - Thézy-Glimont pour la rentrée 2021/2022.

Cette 5^{ème} classe sera implantée à la place de l'actuelle bibliothèque (pour laquelle une étude est en cours pour envisager son déménagement au 1^{er} étage du même bâtiment). Il s'agira donc de la 3^{ème} classe implantée dans notre commune.

Afin d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles, des travaux de réfection et de modernisation des bâtiments actuels seront effectués.

A ce jour, le niveau de cette 5^{ème} classe n'est pas encore connu.

OUVERTURE D'UNE MICRO-CRECHE

La municipalité a reçu confirmation de la part de la société Happy'Zou qu'une micro-crèche (pouvant accueillir jusqu'à 10 enfants) allait ouvrir le 1^{er} octobre 2021 dans notre commune.

Cette crèche se situera rue Cadet, au sein des bâtiments municipaux qui vont connaître des travaux de réhabilitation dans les mois à venir.

De plus amples informations seront publiées dans les prochains jours sur notre site internet